

RE P U B L I Q U E D U C A M E R O U N  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES  
POUR L'EXERCICE 2013**

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

CHAPITRE 35

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA  
FORMATION PROFESSIONNELLE

VERSION FRANCAISE

page intercalaire

# SOMMAIRE

---

<b>NOTE EXPLICATIVE</b>	<b>5</b>
<b>PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE</b>	<b>7</b>
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	11
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	11
3.1. BILAN TECHNIQUE	11
3.2. BILAN FINANCIER	16
3.3. PERSPECTIVES	17
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	18
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	19
<b>DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES</b>	<b>23</b>
6. PROGRAMME 452: PROMOTION DE L'EMPLOI DECENT	27
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	29
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	29
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	31
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	32
7. PROGRAMME 453: DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	33
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	35
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	35
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	37
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	38
8. PROGRAMME 454: RENFORCEMENT DE L'EFFICACITE DES MOYENS D'ACTIONS DU MINEFOP	39
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	41
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	41
8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	42
8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	44

## ANNEXE

### TABLEAU DE BUDGETISATION

## Note explicative

---

La loi 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat a mis en place un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de gestion publique. Cette nouvelle constitution financière destinée à remplacer l'Ordonnance de 1962, consacre la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) par l'institutionnalisation du budget programme.

Conscient de l'ampleur des changements amorcés, le législateur a prévu une mise en oeuvre progressive de cette loi qui doit entrer en vigueur dans l'intégralité de ses dispositions le 1er janvier 2013, date à laquelle est abrogée l'Ordonnance 62/OF/4 du 07 février 1962 (article 79 de la loi du 26 décembre 2007). Dans le respect de ces dispositions, la Circulaire présidentielle sur la préparation du budget 2013 instruit les chefs de départements ministériels de présenter au Parlement un projet de budget dans le nouveau format de budget programme.

Le document qui vous est soumis constitue la réponse de l'Administration à cette exigence de la réforme. Il s'intitule "Projet de Performance des Administrations". Ledit document, qui présente les objectifs de performance pour les trois prochaines années, décline pour chaque programme ouvert: les objectifs, les indicateurs, les cibles ainsi que les moyens nécessaires pour leur mise en oeuvre, en cohérence avec le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi ( D S C E ) .

Il comporte trois principales parties :

- la première partie présente la synthèse stratégique, qui fait le point sur l'ancrage des interventions de l'Administration au DSCE, ses performances antérieures en terme d'activités effectivement mises en oeuvre et de moyens déployés à cet effet. Elle présente également les perspectives se rapportant à l'objectif stratégique. Ce dernier constitue le défi majeur à relever à moyen terme ainsi que le fil conducteur et le point de convergence des actions ;

- la deuxième partie traite du contenu des programmes en termes d'actions nécessaires assorties d'objectifs, d'indicateurs et des coûts de réalisation ;

- la troisième partie quant à elle, comporte une annexe présentant le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

page intercalaire

**PREMIERE PARTIE**  
**SYNTHESE DE LA STRATEGIE**

page intercalaire

## 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

La réforme des finances publiques au Cameroun a connu un tournant majeur avec la Loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat. Celle-ci appelle un changement radical dans les finances publiques de l'Etat pour plus de performance et intègre la volonté du Président de la République, Son Excellence Paul BIYA, de faire de l'emploi « une cause nationale » qui devrait mobiliser toutes les forces vives du Pays. Dans cette vision, la formation professionnelle est un point de passage obligé pour régler le problème de l'emploi des jeunes.

Le Gouvernement entend mettre un accent sur la formation du capital humain, notamment à travers:

(i) une formation professionnelle reposant sur un dispositif modernisé et considérablement renforcé pour pouvoir dispenser aux élèves sortant des cycles d'enseignement fondamental et secondaire un paquet solide de connaissances axées sur la maîtrise des savoir-faire requis sur le marché de l'emploi et préparant les bénéficiaires à la création d'emplois;

(ii) un enseignement universitaire professionnalisé ;

(iii) une formation continue étendue et doublée d'un système de valorisation des acquis de l'expérience ; et

(iv) le renforcement du dispositif d'orientation scolaire et la revalorisation de la grille des salaires des métiers techniques.

A cet effet, l'Etat s'est doté depuis l'année 2009 d'un Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) qui assigne au Gouvernement des objectifs clairs en matière d'emploi et de formation professionnelle dans le cadre de la lutte contre le chômage et le sous-emploi.

En matière de croissance, le MINEFOP sur la base du DSCE est interpellé sur les aspects saillants ci-après :

- une formation professionnelle reposant sur un dispositif modernisé et considérablement renforcé pour pouvoir dispenser aux élèves sortants des premier et deuxième cycles de l'enseignement secondaire général un paquet solide de connaissances axées sur la maîtrise des savoirs-faires requis

En matière d'emploi, le MINEFOP doit contribuer à :

- l'accroissement de l'offre d'emploi décent ;
- la mise en adéquation de la demande d'emploi et ;
- l'amélioration de l'efficacité du marché de l'emploi

S'agissant de l'accroissement de l'offre d'emploi décent, il est envisagé des actions visant la réduction du taux actuel du chômage et du sous-emploi visible et la mise en place des programmes spécifiques de création d'emploi en faveur des couches sociales les plus défavorisées (les femmes, les jeunes, les handicapés...).

Par ailleurs, le Chef de l'Etat dans sa politique des grandes réalisations a prescrit au Gouvernement en 2011, la création de 165 000 emplois d'ici 2014 ; soit environ 47 000 emplois par an et 200 000 à l'horizon 2016.

En outre, le MINEFOP entend oeuvrer en faveur de la création de 60 000 emplois nouveaux par an grâce à l'action du Fonds National de l'Emploi, du PIAASI, des organismes privés de placement et de ses services déconcentrés, mettre en cohérence les actions de promotion de l'emploi à travers l'amélioration du cadre juridique et institutionnel, poursuivre le financement des microprojets, améliorer l'encadrement des initiatives locales, renforcer les capacités des structures et projets sous-tutelles de promotion de l'emploi et de production d'informations sur le marché de l'emploi. De même, un accent particulier sera mis dans le suivi des recrutements dans les grands chantiers de l'Etat et le recensement des types d'emplois et profils requis.

Dans le cadre de la mise en adéquation de la demande de l'emploi, il est question d'améliorer la qualité de la formation professionnelle, d'augmenter la capacité d'accueil des structures existantes, de diversifier l'offre de la formation professionnelle et de réformer entièrement le système de Formation Professionnelle et d'Apprentissage à travers la réhabilitation, la construction et l'équipement des structures publiques de Formation Professionnelle et d'Apprentissage.

Pour améliorer l'accès à la formation professionnelle de qualité par exemple le MINEFOP octroie des bourses de formation aux jeunes dont la demande est de plus en plus croissante. Il sera également question d'élaborer et d'implémenter au moins 30 référentiels de formation professionnelle par an selon l'approche par compétence ; d'opérationnaliser le Centre d'Orientation Scolaire, Universitaire et Professionnelle de Douala, d'étendre leur maillage territorial et de mener des campagnes d'information et d'orientation professionnelles. L'assainissement des activités de formation et d'orientation professionnelles demeure parmi nos priorités ainsi que la redéfinition du cadre réglementaire y afférent. Le MINEFOP poursuivra également la mise en place d'un système de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) au Cameroun.

En ce qui concerne l'amélioration de l'efficacité du marché de l'emploi, le MINEFOP entend oeuvrer en faveur :

- du renforcement des circuits formels de placement de la main d'oeuvre ;
- de la publication régulière des tendances et évolutions du marché de l'emploi.

Une dynamique nouvelle sera également insufflée aux activités de l'ONEFOP à l'effet de renforcer

fonds National de l'Emploi (FNE) pour mieux capitaliser les contributions des programmes gouvernementaux d'insertion ou d'appui à l'auto-emploi.

- Enfin, le MINEFOP entend jeter les bases d'un transfert réussi des compétences prévues par les

## 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Au regard des décrets N°2011/126 du 23 mai 2011 portant organisation du MINEFOP et N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, le MINEFOP est chargé de l'élaboration et de la mise en oeuvre de la politique du Gouvernement en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelle. A ce titre, il est responsable:

- de l'élaboration de la politique de l'emploi;
- de la défense et de la promotion de l'emploi;
- des études sur l'évolution du marché de l'emploi et du travail ;
- des études sur l'évolution de qualification des emplois ;
- de l'orientation et du placement de la main d'oeuvre ;
- de l'organisation et du suivi de l'insertion professionnelle des jeunes formés ;
- de la définition des programmes de formation et d'insertion professionnelle en liaison avec les administrations et organismes concernés ;

## 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Par rapport aux performances antérieures et aux perspectives, l'évaluation sur l'exécution du budget du MINEFOP au cours des deux dernières années s'articule autour des Bilans Technique et financier et des Perspectives.

### 3.1 BILAN TECHNIQUE

Exercice 2011

Au cours de l'exercice 2011, plusieurs actions ont été entreprises par le MINEFOP dans le cadre de ses programmes ci-dessous qui regroupent l'essentiel de ses missions, à savoir :

Programme I : Promotion de l'Emploi Décent ;

Programme II : Développement de la Formation Professionnelle ;

Programme III : Renforcement de l'Efficacité des Moyens d'Actions du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

#### PROGRAMME I : PROMOTION DE L'EMPLOI DECENT

Dans le cadre de ce programme, plusieurs actions ont été entreprises :

· l'organisation de la 4ème édition du Forum des Compétences de la Diaspora (DAVOC 2011) dont les principales résolutions étaient la mise en place d'un Fonds d'Investissement de la Diaspora, d'un Observatoire des compétences de la Diaspora, l'opérationnalisation de l'annuaire électronique des compétences de la Diaspora Camerounaise et l'Institutionnalisation du Forum DAVOC ;

· l'organisation par le FNE à l'occasion de la fête de la jeunesse 2011 de la « Semaine Emploi Jeune » au cours de laquelle 25 085 chercheurs d'emploi ont été accueillis et orientés, 2 877 ont reçu des formations professionnelles ;

· l'insertion de 35 923 jeunes en emplois salariés, de 23 735 demandeurs d'emploi en emplois indépendants et 3 425 promoteurs de microprojets, soit un total de 27 160 insertions ;

## PROGRAMME II : DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Dans le cadre du développement de l'offre de formation professionnelle :

- le recensement de huit cent (800) centres et instituts qui offrent des formations à plus de trente mille (30 000) apprenants, dans près de deux cent vingt trois (223) spécialités, dont 3% dans les métiers du secteur primaire ;
- la réalisation de l'annuaire statistique de la formation professionnelle avec l'appui de l'UNESCO ;
- la mises à la disposition des instituts et centres publics et privés de formation professionnelle de quinze (15) référentiels élaborés selon l'approche par compétences en français et en anglais ;

## PROGRAMME III : RENFORCEMENT DE L'EFFICACITE DES MOYENS D'ACTIONS DU MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Dans le cadre du programme de renforcement de l'efficacité des moyens d'actions du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle :

- la construction de deux (02) DREFOP, de quatre (04) DDEFOP et la finalisation des travaux de construction du Centre de Formation Professionnelle à Distance ;
- la réalisation de la première phase des travaux de construction du bâtiment de la documentation et des archives;
- la réhabilitation des édifices abritant les services centraux, le COSUP de Yaoundé ;
- la réhabilitation de sept (07) salles de classe, la construction de six (06) salles de classe, l'équipement de quarante deux (42) structures de formation en matière d'oeuvre et matériel didactique, le branchement de deux SAR/SM au réseau électrique, la réparation de quatre (04) machines à bois ainsi que l'aménagement de quatre (04) latrines et de deux (02) points d'eau pour les apprenants et les

## PROGRAMME I : PROMOTION DE L'EMPLOI DECENT

-l'insertion de 10.602 chercheurs d'emploi par les entreprises de travail temporaire et offices privés de placement agréés ;

-la définition, en concertation avec les Maîtres d'Ouvrages, des profils requis et des besoins en main-d'oeuvre dans les Grands Chantiers ;

-le placement de 721 nationaux dans trois (03) projets structurants que sont l'exploitation du fer de Mbalam, la construction du barrage de Lom-Pangar et le Port en Eau Profonde de Kribi ;

· la poursuite de l'assainissement des activités des entreprises de travail temporaire et offices privés de placement en vue de promouvoir l'emploi durable et stable ;

A l'actif du PIAASI, on note :

· la signature des conventions de partenariat avec vingt-trois (23) Collectivités Locales Décentralisées ;

· l'amélioration du taux de recouvrement des crédits qui passe de 30% en 2011 à 36% au 30 juin 2012 ;

· l'organisation d'un séminaire de formation des bénéficiaires de 100 meilleurs projets ;

-le Fonds National de l'Emploi quant à lui, a réalisé :

Formation aux Métiers non Agricoles en milieu rural, dans le cadre du C2D, deuxième génération ;

· l'élaboration de sept (07) référentiels de formation professionnelle selon l'approche Par compétence dans les domaines de l'extraction des minerais, Secrétariat Médical, Technologie alimentaire, Peinture de Bâtiment, construction en ouvrage métallique, Montage Audiovisuel, maintenance électronique et quatre (04) autres en cours d'élaboration dans les domaines de l'Hôtellerie-Restaurant, Electricité automobile; Secrétariat de Direction, Carrelage ;

· la poursuite de l'implantation du processus de la Validation des Acquis de l'Expérience(VAE) à travers l'organisation d'une session d'examen dans les domaines de Génie Civil, Secrétariat et Assistant de Direction ;

· l'octroi ou le renouvellement des agréments aux centres privés de formation professionnelle qui encadrent environ 20 000 jeunes sur toute l'étendue du territoire national ;

· la poursuite de la réhabilitation et de l'équipement des structures de formation professionnelle ;

· l'équipement du Centre Pilote d'Orientation Scolaire, Universitaire et Professionnelle de Yaoundé en tests psychotechniques divers ;

· l'équipement de 39 salles de classe en 780 tables banc des SAR/SM dans 13 structures de formation professionnelles (SAR/SM et CFPR)

- la poursuite des travaux de construction (2ème phase) de quatre DDEFOP (Mayo-Louti, Mefou et Afamba, Nkam, Momom) ;
- l'équipement des services en six (06) véhicules de fonction ;
- l'acquisition de 48 ordinateurs complets (unités centrales, moniteurs, imprimantes laser, onduleurs et surges) ;
- l'équipement des services du projet SIGIPES en divers équipements réseaux ;
- l'acquisition des services en matériel informatique (48 ordinateurs complets, imprimantes laser, onduleurs et surges) ;
- l'organisation des ateliers en vue de l'élaboration et de la révision du PAP et du CDMT;
- la réhabilitation des locaux des DDEFOP;
- l'équipement des DDEFOP et DREFOP en mobilier de bureau, matériel informatique et autre matériel de bureau ;
- le renforcement des capacités des structures du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle à travers la formation du personnel, la modernisation des outils de travail et la motivation du personnel pour un fonctionnement harmonieux des services.

### 3.2 BILAN FINANCIER

Pour mener ses missions, le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle a été doté de 2010 à 2012, des allocations budgétaires ci-dessous:

#### c) Exécution du budget de l'exercice 2011

Au titre de l'exercice 2011, le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle a bénéficié d'une dotation budgétaire de 5 174 millions de F CFA dont 874 millions comme salaires et éléments de salaires du personnel.

Ces ressources sont réparties ainsi qu'il suit :

- Fonctionnement hors salaires : 1 800 millions de F CFA;
- Investissements sur ressources propres : 2 500 milliards de F CFA.

Le taux d'exécution du Budget du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, au titre de l'exercice 2011, se présente ainsi qu'il suit :

- Budget de fonctionnement : 99.71%
- Budget d'Investissement Public :98.92%

des ressources extérieures.

Ces ressources sont réparties ainsi qu'il suit :

- Fonctionnement hors salaires : 2 011 000 000 F CFA ;
- Investissements sur ressources propres : 2 500 000 000 F CFA ;
- Investissement sur ressources: C2D 5 000 000 000 F CFA ;
- Ressources extérieures pour le projet de construction de 03 Centres de formation professionnelle d'excellence : 3 000 000 000 F CFA
- Ressources extérieures pour le projet de gestion des migrations professionnelles : 500 000 000 F CFA.

### **3.3 PERSPECTIVES**

Au regard des missions sont assignées au MINEFOP, le souci demeure en ce qui concerne la couverture des dépenses envisagées par rapport au cadrage budgétaire, d'où notre plaidoyer pour un réajustement à la hausse des ressources budgétaires allouées au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Ainsi, le MINEFOP entend en 2013 :

- I- Promouvoir l'emploi décent pour la population active à travers :
  - la poursuite de la mise en oeuvre efficace des instruments stratégiques de promotion de l'emploi ;
  - la stimulation de la création et de la préservation des emplois décents et productifs, surtout en faveur des jeunes ;
  - la mise en oeuvre de la stratégie de l'emploi du DSCE et la stratégie de promotion de l'approche Haute Intensité de Main-d'oeuvre dans les projets de construction des infrastructures ;

-le renforcement des capacités de l'ONEFOP dans le but de mieux connaître les opportunités d'emploi et les secteurs porteurs en matière d'emploi.

II- Accroître l'employabilité de la population active en adéquation avec les besoins du système productif à travers :

-le développement de l'offre de formation professionnelle et d'apprentissage pour une meilleure régulation des flux ;

-l'Amélioration de la qualité de l'offre de formation professionnelle ;

-la redynamisation du système d'orientation et d'insertion professionnelles ;

-la réhabilitation d'au moins dix(10) à quinze(15) centres de formation de formation sectorielle dans le but de disposer des techniciens qualifiés capables de répondre aux besoins des projets structurants (agriculture, énergie, infrastructures construction mécanique, transformation des produits agricoles etc.) ;

-la poursuite des actions de coopération entreprises en matière d'emploi et de formation professionnelle, notamment avec République de Corée du Sud et la France dans le cadre de l'accord concerté signé en mai 2010 ;

-l'adoption de la loi sur la formation professionnelle et technique ;

-la poursuite de la révision de la stratégie du secteur de l'éducation ;

-le renforcement du partenariat avec les milieux professionnels ;

-la poursuite de l'implantation du processus de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ;

-l'attribution de bourses de formation professionnelle.

III- Améliorer les conditions de travail et optimiser la gestion des ressources humaines à travers :

-l'Appui à la mise en oeuvre et au suivi-évaluation des programmes opérationnels par l'amélioration substantielle du taux de mise en oeuvre ;

-l'amélioration du rendement du personnel et l'optimisation de la gestion des ressources financières et matérielles;

-la mise en cohérence de la politique du MINEFOP avec les politiques publiques par la révision et l'actualisation des documents de programmation et de planification (PAP, CDMT);

-le renforcement de la transparence dans la mise en oeuvre des activités.

#### 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Dans la perspective de réaliser la contribution du sous secteur « emploi et formation professionnelle » en rapport avec les objectifs du DSCE, le MINEFOP se fixe comme objectif stratégique de contribuer à accroître l'offre d'emplois décentés et le développement de la formation professionnelle à travers l'amélioration de l'efficacité du marché de l'emploi et l'insertion professionnelle d'au moins 50 000 chercheurs d'emplois par an.

Pour atteindre les objectifs ci-dessus, le MINEFOP envisage de mettre en oeuvre trois programmes dont deux opérationnels et un servant de support.

## 5. PRÉSENTATION DU CADRE STRATÉGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

L'exécution efficace des programmes commande la mise en place au sein du MINEFOP d'une organisation bien structurée. Aussi, le dispositif organisationnel de gestion des programmes comporte plusieurs acteurs dont les rôles et responsabilités sont déclinés de manière indicative dans les documents méthodologiques élaborés à cet effet.

Objectif stratégique	Fonctions principales	Programme	Objectif	Indicateur	Cible	
					Année de référence 2011	Fin de la période 2015
Disposer d'un capital humain capable de soutenir la croissance économique	9.1 : Production, Commerce et Promotion de l'emploi	Promotion de l'emploi décent	promouvoir l'emploi décent en faveur de la population active	nombre d'emplois	40 000	120 000
	4.5 : Développement de la Formation Professionnelle	Développement de la formation professionnelle	accroître l'employabilité de la population en adéquation avec les besoins du système productif	Nombre d'apprenants formés dans de nouvelles filières	40 000	106 000
		Renforcement de l'efficacité des moyens d'actions du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	mettre à la disposition des structures centrales, déconcentrées et organismes sous tutelles du MINEFOP des moyens d'accompagnement favorable à la mise en œuvre et au suivi de leurs activités	taux de réalisation des activités	70%	100%

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 452

PROMOTION DE L'EMPLOI DECENT						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	RÉFORME DU CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL DE L'EMPLOI	Mettre en place un cadre intégré et cohérent de promotion, de gestion de l'emploi et de la main d'œuvre	Nombre de textes juridiques sur l'emploi/main d'œuvre élaborés et mis en œuvre	1.0	3.0	
02	PROMOTION DE L'AUTO-EMPLOI	Aider les actifs à créer leur propre emploi	Nombre de promoteurs ayant reçu un appui financier du FNE ou du PIAASI	1500.0	2500.0	PIAASI, FNE
03	AMÉLIORATION DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR L'EMPLOI ET LA FORMATION	Rendre disponible les informations sur l'emploi et la formation professionnelle par souci de transparence	Nombre de supports statistiques disponibles et vulgarisés	2.0	3.0	
04	RENFORCEMENT DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE	Améliorer le niveau d'absorption des flux de main d'œuvre	Nombre de personnes insérées	60000.0	70000.0	

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 453

DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	AMÉLIORATION QUALITATIVE ET DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE	Améliorer la qualité et diversifier les modes de formation professionnelle	Taux de sortants des Centres de Formation Professionnelle insérés	50.0	60.0	
02	DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE	Améliorer l'accès à l'orientation professionnelle	Nombre des Structures d'Orientation Scolaire Universitaire et professionnelles créées et/ou agréées	1.0	1.0	
03	AMÉLIORATION DE L'OFFRE QUANTITATIVE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR UNE MEILLEURE REGULATION DES FLUX	Favoriser l'accès d'un plus grand nombre de camerounais à la formation professionnelle	Nombre d'apprenants formés	40000.0	45000.0	

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 454

RENFORCEMENT DE L'EFFICACITE DES MOYENS D'ACTIONS DU MINEFOP						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	PROGRAMMATION, PLANIFICATION, BUDGETISATION ET SUIVI EVALUATION	Mettre en cohérence la politique du MINEFOP avec les politiques publiques	Documents de programmation et de planification révisés et actualisés	3.0	3.0	

## SYNTHESE DE LA STRATEGIE

## PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

02	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES	Améliorer le rendement du personnel et optimiser la gestion des ressources financières du MINEFOP	Taux de consommation de crédits et proportion des personnels formés	98.0	100.0	
03	AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE	Renforcer la transparence dans la mise en oeuvre des activités	Nombre de rapports et de coopérations produits	2.0	3.0	
04	APPUI À LA MISE EN OEUVRE ET SUIVI ÉVALUATION DES PROGRAMMES OPÉRATIONNELS	Améliorer la mise en oeuvre des programmes tu MINEFOP	Taux d'exécution des activités du programme	75.0	85.0	

page intercalaire

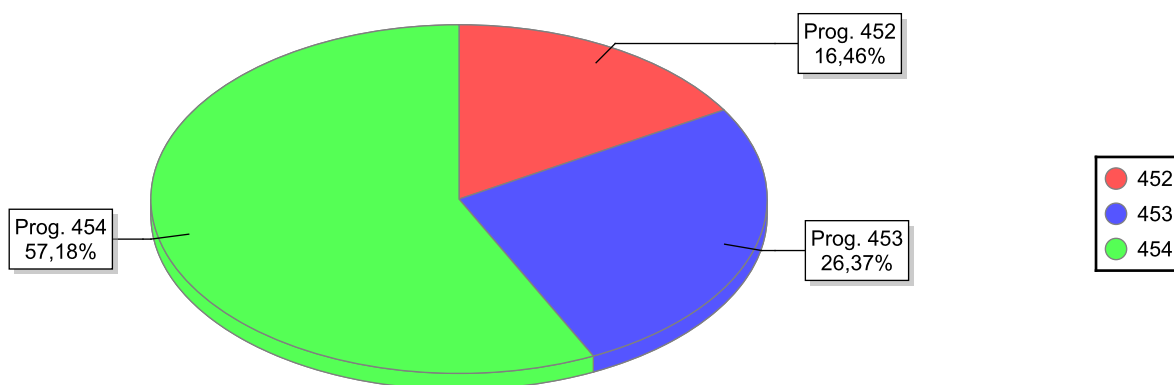
**DEUXIEME PARTIE**  
**CONTENU DES PROGRAMMES**

page intercalaire

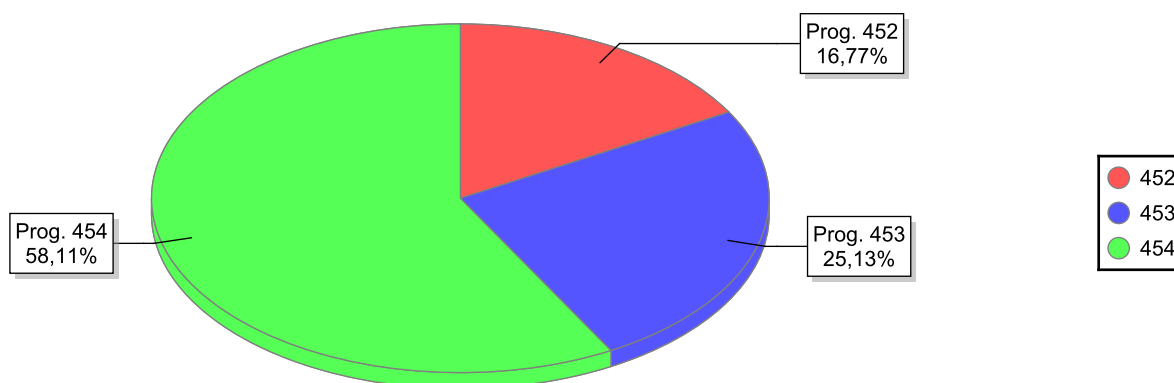
## REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

Numéro et intitulé du programme		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
452	PROMOTION DE L'EMPLOI DECENT	115 000 000	115 000 000	2 145 400 000	2 104 400 000	2 260 400 000	2 219 400 000
453	DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	1 891 500 000	1 891 500 000	1 730 200 000	1 434 200 000	3 621 700 000	3 325 700 000
454	RENFORCEMENT DE L'EFFICACITE DES MOYENS D'ACTIONS DU MINEFOP	2 488 500 000	2 488 500 000	5 365 400 000	5 202 400 000	7 853 900 000	7 690 900 000
<b>Total</b>		4 495 000 000	4 495 000 000	9 241 000 000	8 741 000 000	13 736 000 000	13 236 000 000

## AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



## CREDITS DE PAIEMENT



page intercalaire

6. PROGRAMME 452

PROMOTION DE L'EMPLOI DECENT

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**ESSECK DAVID**  
DIVISION DE LA PROMOTION DE L'EMPLOI

page intercalaire

## 6.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Le Programme Promotion de l'Emploi Décent contient quatre actions qui sont :

Action 1 : Réforme du Cadre Juridique et Institutionnel de l'Emploi

Action 2 : Promotion de l'Auto Emploi

Action 3 : Amélioration du Système d'Information sur l'Emploi et la Formation Professionnelle

Action 4 : Renforcement de l'Insertion Professionnelle.

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Promouvoir l'emploi décent pour la population active

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre d'emplois créés	nb	2012	60 000	2013	80 000

## RECAPITULATION DES ACTIONS

**ACTION 01** RÉFORME DU CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL DE L'EMPLOI

**ACTION 02** PROMOTION DE L'AUTO-EMPLOI

**ACTION 03** AMÉLIORATION DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR L'EMPLOI ET LA FORMATION

**ACTION 04** RENFORCEMENT DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

## 6.2 STRATEGIE PROGRAMME

La situation de l'emploi au Cameroun est caractérisée par un taux de chômage d'environ 14%, un taux de sous-emploi de près de 75% et la prédominance du secteur informel qui emploie environ 90% de la population active occupée ( résultats de l'Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI) réalisée en 2005).

Pour faire face à cette situation, l'Etat s'est doté d'instruments divers, parmi lesquels le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). Ce cadre de référence consacre tout son chapitre 4 à la problématique d'emploi vue comme une des priorités pour la croissance et l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035.

C'est ainsi qu'il est prévu par le MINEFOP, dans le cadre du Programme de Promotion de l'Emploi Décent de :

- réformer le cadre juridique et institutionnel de l'emploi ;
- promouvoir l'auto emploi ;
- améliorer le système d'information de l'emploi et de la Formation professionnelle et
- renforcer l'insertion professionnelle.

La réforme du cadre juridique visera principalement à mettre en place un environnement cohérent de promotion et de gestion de l'emploi et de la main d'oeuvre. A cet effet, il sera procédé à la mise en place progressive du Conseil National de l'Emploi (CNE) et de ses démembrements, en vue d'éviter les contradictions dans la formulation, l'exécution et la mise en oeuvre de la dimension emploi dans les politiques économiques et sociales. Un toilettage des textes juridiques relatifs au placement de la Main d'oeuvre et au travail temporaire sera également effectué pour s'arrimer au nouveau contexte socioéconomique concernant l'emploi temporaire.

Pour promouvoir l'auto-emploi, des moyens seront affectés principalement au Fonds National de l'Emploi (FNE) et au Projet Intégré d'Appuis aux Acteurs du Secteur informel (PIAASI). Il sera question à travers ces structures, de favoriser la création d'emplois décents en permettant aux porteurs de microprojets de créer leur propre emploi par l'appui à la formation et au financement de leurs activités. Pour porter à la hausse les résultats escomptés par le PIAASI et le FNE, une évaluation de leur programme est envisagée en vue de déterminer et de remédier aux insuffisances enregistrées.

L'amélioration du système d'information sur l'emploi visera à faciliter la prise de décision en matière d'emploi par la systématisation de la collecte, le traitement et l'analyse des données. Cette action devra permettre au Ministère de disposer d'informations régulières et actualisées sur l'emploi et la formation professionnelle. La collaboration avec les acteurs du Programme relatif à la formation professionnelle sera nécessaire en ce qui concerne la collecte des données. L'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (ONEFOP) et la Division de la Promotion de l'Emploi (DPE) seront les Principaux acteurs dans le cadre de la présentation de la situation et du suivi de l'emploi. A cet effet, un cadre organique formel sera mis en place au sein de l'ONEFOP.

Toujours dans le domaine du système d'information, les éditions du carrefour des métiers seront organisées progressivement dans les 10 régions du pays pour susciter les vocations auprès de tous les jeunes camerounais sans distinction aucune.

Pour faciliter le suivi du marché de l'emploi, l'élaboration d'un certain nombre d'instruments, tels que les référentiels d'emplois par branche d'activités et la nomenclature des emplois, sera engagée dès 2013 avec la contribution des organisations professionnelles et l'Institut National de la Statistique (pour ce qui est de la nomenclature).

Le renforcement de l'insertion professionnelle aura pour objectif d'améliorer le niveau d'absorption des flux de chercheurs d'emplois à travers la vulgarisation et le contrôle du respect des quotas de main d'oeuvre nationale requis dans les projets d'investissements étrangers et les mécanismes de transfert de technologie et des compétences validés par la haute hiérarchie.

A cet effet, le recensement des emplois types, la définition des profils requis dans les grands chantiers et le transfert des compétences seront poursuivis et diffusés auprès des acteurs nationaux concernés. Un accent particulier sera également mis dans la lutte contre la main d'oeuvre étrangère en situation irrégulière et le renforcement des capacités des structures publiques et privées de placement.

Le pilotage de ces actions sera assuré par la Division de la Promotion de l'Emploi (DPE) en collaboration avec les autres Directions que sont la Division des Affaires Juridiques, la Division des Etudes, de la Prospective et de la Coopération (DECPC), la Direction de la Régulation de la Main-d'oeuvre (DRMO), les Délégations Régionales et Départementales de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, ainsi que les structures sous-tutelles ci-après : le PIAASI, le FNE et l'ONEFOP.

Le suivi et l'évaluation de la mise en oeuvre du programme de promotion de l'emploi décent sera animé et piloté par un coordonnateur.

## 6.3 PRESENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### RÉFORME DU CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL DE L'EMPLOI

**OBJECTIF 1** Mettre en place un cadre intégré et cohérent de promotion, de gestion de l'emploi et de la main d'œuvre

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de textes juridiques sur l'emploi/main d'œuvre élaborés et mis en œuvre	nb	2012	1	2013	3

### ACTION 02

#### PROMOTION DE L'AUTO-EMPLOI

**OBJECTIF 1** Aider les actifs à créer leur propre emploi

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de promoteurs ayant reçu un appui financier du FNE ou du PIAASI	nb	2012	1 500	2013	2 500

### ACTION 03

#### AMÉLIORATION DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR L'EMPLOI ET LA FORMATION

**OBJECTIF 1** Rendre disponible les informations sur l'emploi et la formation professionnelle par souci de transparence

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de supports statistiques disponibles et vulgarisés	nb	2012	2	2013	3

### ACTION 04

#### RENFORCEMENT DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

**OBJECTIF 1** Améliorer le niveau d'absorption des flux de main d'œuvre

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de personnes insérées	nb	2012	60 000	2013	70 000

## 6.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	RÉFORME DU CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL DE L'EMPLOI	55 000 000	55 000 000	0	0	55 000 000	55 000 000
02	PROMOTION DE L'AUTO-EMPLOI	12 000 000	12 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	2 012 000 000	2 012 000 000
03	AMÉLIORATION DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR L'EMPLOI ET LA FORMATION	22 000 000	22 000 000	135 400 000	94 400 000	157 400 000	116 400 000
04	RENFORCEMENT DE L'INSERTION	26 000 000	26 000 000	10 000 000	10 000 000	36 000 000	36 000 000
<b>Total</b>		<b>115 000 000</b>	<b>115 000 000</b>	<b>2 145 400 000</b>	<b>2 104 400 000</b>	<b>2 260 400 000</b>	<b>2 219 400 000</b>

7. PROGRAMME 453

DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**NGATHE KOM PHILIPPE**  
DIRECTEUR DE LA FORMATION ET DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

page intercalaire

## 7.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Le programme contient quatre actions qui sont:

Action 1: Amélioration Qualitative et Diversification de l'Offre de Formation Professionnelle

Action 2: Développement du Système d'Orientation Professionnelle

Action 3: Amélioration de l'Offre Quantitative de la Formation Professionnelle pour une meilleure Régulation des Flux.

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Accroître l'employabilité de la population active en adéquation avec les besoins du système productif

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre d'apprenants encadrés dans le cadre d'une formation professionnelle	nb	2012	40 000	2013	45 000

## RECAPITULATION DES ACTIONS

**ACTION 01** AMÉLIORATION QUALITATIVE ET DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

**ACTION 02** DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

**ACTION 03** AMÉLIORATION DE L'OFFRE QUANTITATIVE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR UNE MEILLEURE REGULATION DES FLUX

## 7.2 STRATEGIE PROGRAMME

En créant le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, l'Etat place la formation professionnelle au coeur du processus de développement, à l'instar des pays émergents. Elle est sans doute, une solution déterminante en faveur de l'évolution structurelle et à la résorption des crises sociales et économiques qui se caractérisent par un taux élevé de chômage, notamment des jeunes.

La formation professionnelle doit pouvoir prendre en charge les sortants ayant divers niveaux et types d'éducation et de qualification professionnelle du système éducatif (estimés à plus de 150000 par an) ; les travailleurs et les acteurs du secteur informel réellement en sous emploi et qui constitue environ 84,74% de la population active, soit environ 7 500 000 personnes. A cet effet, le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle se propose d'améliorer l'offre qualitative et quantitative de la formation professionnelle d'insertion et continue.

Il s'agira notamment de mettre en place, de manière progressive et sur toute l'étendue du territoire, des structures de formation aux métiers de divers types et niveaux. Les structures à gestion publique venant en complément à celles de l'initiative privée essentiellement ou en partenariat public – privé, sous-tendu par un système fiable de certification des compétences et des qualifications professionnelles y compris par la validation des acquis de l'expérience (VAE), qui s'arrime aux standards internationaux.

Une forte implication des milieux socio économiques et professionnels sera recherchée pour une meilleure adéquation formation – emploi à travers des programmes élaborés et appliqués selon

l'Approche Par Compétences, la formation par alternance (FPA) et le financement.

Le suivi et l'évaluation de la pertinence des formations et les études des opportunités seront également de mise, pour permettre une formation professionnelle de qualité. A cet effet, il s'agira de :

Améliorer l'offre de formation professionnelle par :

-la construction et l'équipement de huit (8) Centres de Formation Professionnelle d'Excellence dans huit régions dont trois (Littoral, Sud, Sud – ouest) dans la cadre d'un prêt et avec l'appui de la République de Corée du sud ;

-la construction et l'équipement de trois (3) Centres de Formation Professionnelle Sectoriels en Maintenance industrielle, Transport logistique et Agroalimentaire ;

-la construction et l'équipement de neuf (9) Centres de Formation aux Métiers dont trois dans les zones rétrocédées sur ressources propres et six dans le cadre du C2D de deuxième génération pour

partenariats, les normes de qualité et de l'évaluation des processus et résultats et d'autre part avec la Direction des Affaires Générales pour la mise en place des infrastructures et équipements, des moyens de fonctionnement et de la gestion du personnel.

## 7.3 PRESENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### AMÉLIORATION QUALITATIVE ET DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

**OBJECTIF 1** Améliorer la qualité et diversifier les modes de formation professionnelle

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux de sortants des Centres de Formation Professionnelle insérés	%	2012	50	2013	60

### ACTION 02

#### DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

**OBJECTIF 1** Améliorer l'accès à l'orientation professionnelle

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre des Structures d'Orientation Scolaire Universitaire et professionnelles créées et/ou agréées	nb	2012	1	2013	1

### ACTION 03

#### AMÉLIORATION DE L'OFFRE QUANTITATIVE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR UNE MEILLEURE REGULATION DES FLUX

**OBJECTIF 1** Favoriser l'accès d'un plus grand nombre de camerounais à la formation professionnelle

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre d'apprenants formés	nb	2012	40 000	2013	45 000

## 7.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

Numéro et intitulé de l'action		en FCFA					
		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	AMÉLIORATION QUALITATIVE ET DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE	1 369 000 000	1 369 000 000	1 730 200 000	1 434 200 000	3 099 200 000	2 803 200 000
02	DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE	4 000 000	4 000 000	0	0	4 000 000	4 000 000
03	AMÉLIORATION DE L'OFFRE QUANTITATIVE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR UNE MEILLEURE REGULATION DES FLUX	518 500 000	518 500 000	0	0	518 500 000	518 500 000
<b>Total</b>		1 891 500 000	1 891 500 000	1 730 200 000	1 434 200 000	3 621 700 000	3 325 700 000

8. PROGRAMME 454

RENFORCEMENT DE L'EFFICACITE DES MOYENS  
D'ACTIONS DU MINEFOP

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**MONGLO ATHANASE**  
**DIRECTEUR DES AFFAIRES GENERALES**

page intercalaire

## 8.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Le programme III, programme support contient quatre actions qui sont:

Action 1 : Programmation, Planification et Coopération du MINEFOP

Action 2 : Gestion des Ressources Humaines, Matérielles et Financières

Action 3 : Amélioration de la Gouvernance

Action 4 : Appui à la Mise en Oeuvre et Suivi Evaluation des Programmes Sectoriels.

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Améliorer les conditions de travail et optimiser la gestion des ressources humaines

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux de réalisation des activités du MINEFOP	%	2012	75	2013	100

## RECAPITULATION DES ACTIONS

**ACTION 01** PROGRAMMATION, PLANIFICATION, BUDGETISATION ET SUIVI EVALUATION

**ACTION 02** GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

**ACTION 03** AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE

**ACTION 04** APPUI À LA MISE EN OEUVRE ET SUIVI ÉVALUATION DES PROGRAMMES OPÉRATIONNELS

## 8.2 STRATEGIE PROGRAMME

Le programme de renforcement des moyens d'accompagnement, comme son nom l'indique, vise un meilleur fonctionnement et déploiement des services en vue de la mise en oeuvre efficace et efficiente des programmes opérationnels.

Il convient de relever que le fonctionnement des services centraux et régionaux est en bute à une série d'obstacles liés à une carence chronique des moyens budgétaires, logistiques et matériels, sur lesquels il serait superflu de revenir. Le rendement interne des structures centrales et déconcentrés prend un sérieux coût au regard des insuffisances en matériels et en infrastructures adéquats, du besoin sans cesse exprimé en matière de renforcement des capacités des ressources humaines. Parlant des structures déconcentrées, la situation n'est pas enviable.

En effet, malgré une évolution exponentielle du taux de fréquentation de nos services déconcentrés et des effectifs au niveau des structures publiques de formation professionnelle qui ont bénéficié récemment des infrastructures et des équipements, la plupart de ceux-ci sont dans un état de vétusté et d'obsolescence très avancé. Il n'est pas superflu de souligner que, hormis le matériel

roulant acquis par le Projet Intégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel, aucune structure déconcentrée n'est dotée de moyen de locomotion lui permettant de mieux remplir ses missions de collecte de l'information sur le marché de l'emploi, de prospection des opportunités d'emploi, de régulation des migrations professionnelles et d'assainissement des activités de formation professionnelle et de placement de la main-d'oeuvre.

En somme, il s'agit d'un tableau peu reluisant, reflet des dotations budgétaires très insuffisantes allouées au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle depuis l'année 2005, et qui sont en total déphasage avec la haute priorité accordée par le gouvernement à la question de l'emploi.

Face à ce diagnostic, l'objectif poursuivi par ce programme consiste au renforcement des capacités opérationnelles des services et à une amélioration de la gouvernance dans le domaine de compétence du MINEFOP et, partant, une meilleure gestion des ressources humaines, matérielles et financières. Aussi, la mise en oeuvre de ce programme se fera-t-elle à travers les actions visant :

-un meilleur pilotage et une bonne coordination des services grâce à une évaluation systématique des performances des services, le suivi de la feuille de route, la mise en place et la diffusion des normes et procédures de services, l'amélioration de la gestion du courrier, de l'accueil des usagers, du traitement des dossiers et de la lutte contre la corruption et le VIH-SIDA ;

### **8.3 PRESENTATION DES ACTIONS**

**ACTION 01****PROGRAMMATION, PLANIFICATION, BUDGETISATION ET SUIVI EVALUATION****OBJECTIF 1** Mettre en cohérence la politique du MINEFOP avec les politiques publiques

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Documents de programmation et de planification révisés et actualisés	nb	2012	3	2013	3

**ACTION 02****GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES****OBJECTIF 1** Améliorer le rendement du personnel et optimiser la gestion des ressources financières du MINEFOP

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux de consommation de crédits et proportion des personnels formés	%	2012	98	2013	100

**ACTION 03****AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE****OBJECTIF 1** Renforcer la transparence dans la mise en oeuvre des activités

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de rapports et de coopérations produits	nb	2012	2	2013	3

**ACTION 04****APPUI À LA MISE EN OEUVRE ET SUIVI ÉVALUATION DES PROGRAMMES OPÉRATIONNELS****OBJECTIF 1** Améliorer la mise en oeuvre des programmes tu MINEFOP

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux d'exécution des activités du programme	%	2012	75	2013	85

## 8.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	PROGRAMMATION, PLANIFICATION, BUDGETISATION ET SUIVI EVALUATION	65 000 000	65 000 000	30 000 000	30 000 000	95 000 000	95 000 000
02	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES	1 649 400 000	1 649 400 000	835 400 000	672 400 000	2 484 800 000	2 321 800 000
03	AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE	88 500 000	88 500 000	4 500 000 000	4 500 000 000	4 588 500 000	4 588 500 000
04	APPUI À LA MISE EN OEUVRE ET SUIVI ÉVALUATION DES PROGRAMMES OPÉRATIONNELS	685 600 000	685 600 000	0	0	685 600 000	685 600 000
<b>Total</b>		2 488 500 000	2 488 500 000	5 365 400 000	5 202 400 000	7 853 900 000	7 690 900 000

# **ANNEXE**

## **TABLEAU DE BUDGETISATION**

page intercalaire

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2013

**CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Secteur	4	<b>ENSEIGNEMENT, FORMATION ET RECHERCHE</b>	<b>13 736 000</b>	<b>13 236 000</b>
Fonction	45	<b>Formation professionnelle</b>	<b>13 736 000</b>	<b>13 236 000</b>
Programme	452	<b>PROMOTION DE L'EMPLOI DECENT</b>	<b>2 260 400</b>	<b>2 219 400</b>
Action	01	<b>RÉFORME DU CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL DE L'EMPLOI</b>	<b>55 000</b>	<b>55 000</b>
Article	33 00 02	<b>Division de de la Promotion de l'Emploi</b>	<b>16 000</b>	<b>16 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
	6263	Indemnités spécifiques	5 000	5 000
Article	33 00 03	<b>Direction de la Régulation de la Main d'Oeuvre</b>	<b>1 500</b>	<b>1 500</b>
Paragraphe	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
Article	33 00 06	<b>Division des Etudes, de la Prospective et de la Coopération</b>	<b>25 500</b>	<b>25 500</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	5 000	5 000
	6263	Indemnités spécifiques	6 000	6 000
	6269	Primes spécifiques	6 000	6 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
Article	34 00 10	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>12 000</b>	<b>12 000</b>
Paragraphe	6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	2 000	2 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	10 000	10 000
Action	02	<b>PROMOTION DE L'AUTO-EMPLOI</b>	<b>2 012 000</b>	<b>2 012 000</b>
Article	33 00 06	<b>Division des Etudes, de la Prospective et de la Coopération</b>	<b>12 000</b>	<b>12 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	10 000	10 000
Article	35 00 31	<b>PROGRAMME INTEGRE D'APPUI AUX ACTEURS DU SECTEUR INFORMEL</b>	<b>2 000 000</b>	<b>2 000 000</b>
Paragraphe	2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000 000	2 000 000
Action	03	<b>AMÉLIORATION DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR L'EMPLOI ET LA FORMATION</b>	<b>157 400</b>	<b>116 400</b>
Article	33 00 06	<b>Division des Etudes, de la Prospective et de la Coopération</b>	<b>106 000</b>	<b>65 000</b>
Paragraphe	2020	Etude d'organisation	106 000	65 000
Article	44 10 100	<b>Délégation REGIONALE de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de l' Adamaoua à Ngaoundéré</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article	44 11 110	<b>Délégation REGIONALE de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Centre</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2013

**CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 44 12 120	<b>Délégation REGIONALE de l'Emploi &amp; de la Formation Professionnelle de l'Est à Bertoua</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 44 13 130	<b>Délégation REGIONALE de l'Emploi &amp; de la Formation Professionnelle de l' Extrême- Nord à Maroua</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 44 14 140	<b>Délégation REGIONALE de l'Emploi &amp; de la Formation Professionnelle du Littoral à Douala</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 44 15 150	<b>Délégation REGIONALE de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Nord à Garoua</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 44 16 160	<b>Délégation REGIONALE de l'Emploi &amp; de la Formation Professionnelle du Nord Ouest à Bamenda</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 44 17 170	<b>Délégation REGIONALE de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de l'Ouest à Bafoussam</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 44 18 180	<b>Délégation REGIONALE de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Sud à Ebolowa</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 44 19 190	<b>Délégation REGIONALE de l'Emploi et de la formation professionnelle du Sud Ouest à Buea</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 62 00 10	<b>OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE</b>	<b>31 400</b>	<b>31 400</b>
Paragraphe 2027	Enquêtes statistiques	29 400	29 400
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
Action 04	<b>RENFORCEMENT DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE</b>	<b>36 000</b>	<b>36 000</b>
Article 33 00 02	<b>Division de de la Promotion de l'Emploi</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	5 000	5 000
Article 33 00 03	<b>Direction de la Régulation de la Main d'Oeuvre</b>	<b>25 000</b>	<b>25 000</b>
Paragraphe 2050	Recensements	10 000	10 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
	6269	Primes spécifiques	5 000	5 000
Article	35 00 95	<b>comité de suivi de l'approche HIMO</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6269	Primes spécifiques	5 000	5 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2013

**CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 453	<b>DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE</b>	<b>3 621 700</b>	<b>3 325 700</b>
Action 01	<b>AMÉLIORATION QUALITATIVE ET DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE</b>	<b>3 099 200</b>	<b>2 803 200</b>
Article 23 00 20	<b>Inspection Générale des Formations</b>	<b>149 000</b>	<b>108 000</b>
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	70 000	29 000
2026	Etudes de normes	60 000	60 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
6269	Primes spécifiques	6 000	6 000
Article 23 00 30	<b>Inspection Générale des Services</b>	<b>50 000</b>	<b>15 000</b>
Paragraphe 2079	Autres études sectorielles	50 000	15 000
Article 33 00 01	<b>Direction de la Formation et de l'Orientation Professionnelle</b>	<b>406 000</b>	<b>406 000</b>
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	100 000	100 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	3 000	3 000
6721	Bourses d'études	300 000	300 000
Article 33 00 03	<b>Direction de la Régulation de la Main d'Oeuvre</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	4 000	4 000
Article 33 00 04	<b>Direction de la Formation et de l'Orientation Professionnelle</b>	<b>155 000</b>	<b>155 000</b>
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	130 000	130 000
2260	Achats de matériels de bureau	25 000	25 000
Article 34 00 10	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>119 000</b>	<b>119 000</b>
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	115 000	115 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	4 000	4 000
Article 35 00 33	<b>Commission Nationale des Agréments des Structures de Formation, des Entreprises de Travail Temporaire et de Placement</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	3 000	3 000
Article 35 00 36	<b>commission d'organisation des examens et concours dans les cfpr et sar/sm</b>	<b>25 000</b>	<b>25 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	5 000	5 000
6269	Primes spécifiques	15 000	15 000
Article 44 10 101	<b>Inspection Régionale de la Formation Professionnelle de l'Adamaoua</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

### CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 44 11 111	<b>inspection regionale de la formation professionnelle du centre</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 12 121	<b>Inspection Régionale de la Formation Professionnelle de l'Est</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 13 131	<b>Inspection Régional de la Formation Professionnelle de l'Extrême Nord</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 14 141	<b>Inspection Régional de la Formation Professionnelle du LITTORAL</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 15 151	<b>Inspection Régional de la Formation Professionnelle du Nord</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 16 161	<b>Inspection Régional de la Formation Professionnelle du Nord-Ouest</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 17 171	<b>Inspection Régional de la Formation Professionnelle de l'Ouest</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 18 181	<b>Inspection Régional de la Formation Professionnelle du Sud</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 19 191	<b>Inspection Régional de la Formation Professionnelle du Sud-Ouest</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 10 05	<b>Délégation Départementale de Emploi et de la Formation Professionnelle du Djerem à Tibati</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 10 10	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du faro et déo à tignère</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 10 15	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du mayo banyo à banyo</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 10 20	<b>Délégation Départementale de l' Emploi et de la Formation Professionnelle du Mbere à Meiganga</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 10 25	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle de la vina à ngaoundéré</b>	<b>700</b>	<b>700</b>

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2013

**CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 11 05	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Haute Sanaga à Nanga-Eboko</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 11 10	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Lékié à Monatélé</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 11 15	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Mbam et Inougou à Bafia</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 11 25	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Mefou et Afamba à Mfou</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 11 30	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle de la mefou et akono à ngoumou</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 11 35	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du mfoundi à yaoundé</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 11 40	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Nyong et Kelle à Eseka</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 11 45	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Nyong et Mfoumou à Akonolinga</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 11 50	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Nyong et So'o à Mbalmayo</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 11 51	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et Formation Professionnelle du Mbam et Kim à Ntui</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 12 05	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Boumba et Ngoko à Yokadouma</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 12 10	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Haut Nyong à Abong Mbang</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 12 15	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle à Batouri</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 12 20	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du lom et djerem à bertoua</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 13 05	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du diamare à maroua</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 13 10	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Logone et Chari à Kousséri</b>	<b>700</b>	<b>700</b>

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2013

**CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 13 15	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Mayo Danay à Yagoua</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 13 20	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Mayo Kany à Kaele</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 13 25	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du mayo sava à mora</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 13 30	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Promotionnelle de Mayo Tsanaga à Mokolo</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 14 05	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Mounjo à Nkongsamba</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 14 10	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Nkam à Yabassi</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 14 15	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Sanaga Maritime à Edéa</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 14 20	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du wouri à douala</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 15 05	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle de la benoué à garoua</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 15 100	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du faro à poli</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 15 15	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Mayo Louti à Guider</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 15 20	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du mayo rey à tcholliré</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 16 10	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Bui à Kumbo</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 16 15	<b>Délégation Départementale l' Emploi et de la Formation Professionnelle du Donga Mantung à Nkambe (123)</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 16 20	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Menchum à Wum</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 16 25	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle de la mezam à Bamenda</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

### CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 16 30	<b>Délégation Départementale de l' Emploi et de la Formation Professionnelle de Momo</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 16 35	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du ngoketunja à ndop</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 16 40	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Boyo</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 17 05	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Bamboutos à Mbouda</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 17 10	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Haut Nkam à Bafang</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 17 15	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle des hauts plateaux à baham</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 17 20	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du koung khi à bandjoun</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 17 25	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Menoua à Dschang</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 17 30	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle de la mifi à bafoussam</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 17 35	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Ndé à Bangangté</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 17 40	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Noun à Foumban</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 18 05	<b>Délégation Départementale de l' Emploi et de la Formation Professionnelle du Dja et Lobo à Sangmelima</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 18 10	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle de la mvila à ebolowa</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 18 15	<b>Délégation Départementale de l' emploi et de la Formation Professionnelle de l'Océan à Kribi</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 18 20	<b>Délégation départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle d'Ambam</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 19 05	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Fako à Limbe</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 19 100	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du koupe manengouba à bangem</b>	<b>700</b>	<b>700</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

### CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 19 15	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du lebialem à fontem</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 19 20	<b>Délégation Départementale de l'Emploi &amp; de la Formation Professionnelle de la Manyu à Manfé</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 19 25	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Mémé à Kumba</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 45 19 30	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Ndian à Mudemba</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	700	700
Article 53 10 020	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère BANKIM</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 10 040	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Banyo</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 10 12	<b>Section artisanale rurale/section ménagère de Galim Tignère</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 10 18	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Meiganga</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 10 22	<b>SECTION ATISANALE ET RURALE/SECTION MENAGERE DE NGAOUNDERE</b>	<b>32 000</b>	<b>12 000</b>
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	30 000	10 000
2270	Achats de matériels pédagogiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 10 24	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Tibati</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 10 26	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Tignère</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 04	<b>section Artisanale et Rurale / Section Ménagère d'Akonolinga</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 08	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère d'Eseka</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

### CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 10	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Mefomo</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 100	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Tchekani</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 101	<b>SAR/SM DE MVOKANI</b>	<b>32 000</b>	<b>12 000</b>
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	30 000	10 000
2270	Achats de matériels pédagogiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 120	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère BIKOK</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 14	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère d'Ending</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 140	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère Bokito</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 160	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Bot-Makak</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 18	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère d'Ayos</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 20	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Ngomedzap</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 22	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Dzeng-ville</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 240	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Ebedba</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 241	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Ngoksa</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

### CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 30	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère d'Onana Mbessa</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	9 000	9 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 300	<b>Section Artisanale/Section Rurale de Sombo</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 320	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère d'Esse</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 34	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Deuk</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 340	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère d'Evodoula</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 36	<b>Section Artisanale Rurale et Section Ménagère de Mom-gare</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	9 000	9 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 380	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Makénéne</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 420	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère AKOEMAN</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 421	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Mengueme</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	9 000	9 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 422	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Nkolmetet</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 44	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Mbandjock</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2013

**CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 46	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Tiga</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 48	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Nkolmewout</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 2270	Achats de matériels pédagogiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 50	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Messondo</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 52	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère d'Omván</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 520	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Kamba</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 54	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Minta</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 55	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Mbangassina</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 58	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Nanga- Eboko</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 580	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Bibey</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 60	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de NdiKinimeki</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 660	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de AKONGO III</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 661	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Komassi</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

### CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 53 11 68	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Ngoro</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 70	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Ngoumou</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 72	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Nkoteng</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 74	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Ntui</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 740	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de YOKO</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 76	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère d'Obala</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 78	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Mvoua Okola</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 82	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Mvom-Nnam</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 11 84	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Soa</b>	<b>11 200</b>	<b>11 200</b>
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	10 200	10 200
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 12 02	<b>section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Batouri</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 12 020	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère d'Abong-Mbang</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 12 021	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de NGUELEBOCK</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 2270	Achats de matériels pédagogiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

### CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 53 12 06	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Bélabo</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 12 060	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Ngoura</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 12 14	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Medjoh</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 12 16	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Dimako</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 12 160	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Doumé</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 12 20	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Garoua Boulai</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 12 22	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de ketté</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 12 26	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Mbang</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 12 28	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Messamena</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 12 30	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Moloundou</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 12 32	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Ndélélé</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 12 34	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Ngoyla</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 12 38	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Yokadouma</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

### CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 12 391	<b>SAR/SM DE LOMIE</b>	<b>32 000</b>	<b>12 000</b>
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	30 000	10 000
2270	Achats de matériels pédagogiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 13 04	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Logone Birni</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 13 040	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Bogo</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 13 06	<b>section artisanale et rurale/section ménagère de bourha</b>	<b>5 500</b>	<b>5 500</b>
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	4 500	4 500
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 13 20	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Guidiguis</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 13 26	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de kaélé</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 13 32	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de kar-Hay</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 13 36	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de kousséri</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 13 360	<b>Section Artisanale/section Ménagère de Darak</b>	<b>31 000</b>	<b>16 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	30 000	15 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 13 38	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Koza</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	9 000	9 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 13 46	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Maroua</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

### CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 13 50	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Méri</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 13 52	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Mindif</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 13 54	<b>section artisanale et rurale/section ménagère de rhumsiki</b>	<b>5 500</b>	<b>5 500</b>
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	4 500	4 500
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 13 56	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Mokolo</b>	<b>31 000</b>	<b>11 000</b>
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	30 000	10 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 13 58	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Mora</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 13 581	<b>section artisanale et rurale/section ménagère de narki limani</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 13 72	<b>SECTION ARTISALE RURALE/SECTION MENAGERE DE KOLOCOLCH-MADA</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 13 80	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Yagoua</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 14 02	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère d'Edéa</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 14 020	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Bakem</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 14 04	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Nkongsamba</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2013

**CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	53 14 06	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Dibombari</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article	53 14 060	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Dizanguè</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article	53 14 18	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Nyaho</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article	53 14 180	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Digombi</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article	53 14 181	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Makondo</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article	53 14 182	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Mapoubi</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article	53 14 20	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Babong</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article	53 14 200	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Loum</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article	53 14 22	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Mouamenam</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article	53 14 220	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Manjo</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article	53 14 26	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Massock</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article	53 14 260	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Mbanga</b>	<b>31 000</b>	<b>11 000</b>
Paragraphe	2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	30 000	10 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article	53 14 280	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère de Melong</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2013

**CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 14 281	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Mouanguel</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 14 30	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Mouanko</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 14 32	<b>Section Artisanale Rurale /Section Ménagère d' Omeng</b>	<b>32 000</b>	<b>12 000</b>
Paragraphe 2270	Achats de matériels pédagogiques	31 000	11 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 14 36	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère du Nord Makombé</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 14 360	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de NKONDJOCK</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 14 38	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Bakwat</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 14 40	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de MANGAMBA</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 14 400	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de NTOLO - EKOHOK</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 14 44	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Sagbayéme</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 14 46	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Yabassi</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 14 48	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Yingui</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 15 04	<b>SECTION ARTISANALE ET RURALE /SECTION MENAGERE DE ADOUMRI</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2013

**CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 15 10	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Garoua</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 15 12	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Guider</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 15 20	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Poli</b>	<b>5 500</b>	<b>5 500</b>
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	4 500	4 500
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 15 26	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Tcholliré</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 15 28	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Touboro</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 16 040	<b>Section artisanale rurale/section ménagère de Babessi</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 16 041	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Bena Kuma</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 16 10	<b>section artisanale rurale/section ménagère de mengum</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 16 12	<b>SECTION ARTISANALE ET RURALE/SECTION MENAGERE DE ATUAFON MANKON</b>	<b>31 000</b>	<b>11 000</b>
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	30 000	10 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 16 20	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Fundong</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 16 220	<b>SAR/SM DE AKWA BATIBO</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 16 26	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Sop</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

### CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 16 260	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Jakiri</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 16 28	<b>Section artisanale rurale/section ménagère de Mbiame</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 16 30	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Mbengwi</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 16 38	<b>Section artisanale rurale/section ménagère de Ndop</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 16 42	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Ngie</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 16 46	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Njikwa</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 16 48	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Nkambe</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 16 56	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Baligham</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 16 560	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Santa</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 16 60	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Widikum</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 16 600	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Menka</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 16 62	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Wum</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

### CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 53 17 06	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Batcho</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 17 08	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Bandja</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 17 20	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Baham</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 17 22	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Babadjou</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 17 220	<b>Section Artisanale Rurale / Section Ménagère Bandjoun</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 17 24	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Bamendjou</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 17 241	<b>Section Artisanale Rurale /Section Ménagère Bangoulap</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 17 260	<b>Section Artisanale Rurale /Section Ménagère Bangou</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 17 30	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Batcham</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 17 32	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Batoufam</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 17 320	<b>SAR/SM DE BAYANGAM</b>	<b>32 000</b>	<b>12 000</b>
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	30 000	10 000
2270	Achats de matériels pédagogiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 17 36	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Dschang</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

### CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 53 17 38	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Fokoué</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 17 40	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Fouban</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 17 48	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Kouoptamou</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 17 52	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Magba</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 17 54	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Malantouen</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 17 540	<b>Section Artisanale Rurale /Section Ménagère Maguiébou</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 17 58	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Mbouda</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 17 62	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Penka Michel</b>	<b>31 000</b>	<b>21 000</b>
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	30 000	20 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 17 66	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Santchou</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 18 02	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Meyo-Centre</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 18 020	<b>section Artisanale Rurale / Section Ménagère Akom II</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 18 021	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère d'AKOUM ESEJE'E</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 2270	Achats de matériels pédagogiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2013

**CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 53 18 04	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère d'Ebolowa</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 18 040	<b>Section Artisanale Rurale :Section Ménagère d'Ambam</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 18 14	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère d'Efoulan</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 18 140	<b>Section Artisanale Rurale /Section Ménagère Djoum</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 18 16	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Ma'an</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 18 160	<b>Section Artisanale Rurale / Section Ménagère de Mekomo</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 18 18	<b>Section Artisanale Rurale / Section Ménagère Kribi</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 18 180	<b>Section Artisanale Rurale / Section Ménagère Ebom</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 18 20	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Mvangane</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 18 200	<b>Section Artisanale Rurale / Section Ménagère Lolodorf</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 18 240	<b>Section Artisanale Rurale /Section Ménagère de Nkoletoto</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 18 26	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Mvomeka'a</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 18 32	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Mvengue</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2013

**CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 18 38	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère d'Oveng-Yemvak</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 18 40	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Sangmelima</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 18 42	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Zoétélé</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 19 02	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Mundemba</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 19 060	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Bamusso</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 19 08	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Muyuka</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 19 14	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Ndekwei</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 19 141	<b>section artisanale et rurale de ekondo titti</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 19 22	<b>Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère d'isanguelle</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 19 220	<b>SAR/SM DE AKWA BAKASSI</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 19 28	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Konyé</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 19 30	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Mabanda</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 19 320	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère d'Idenau</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

### CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 19 321	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Manyemen</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 19 34	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Mamfé</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 19 340	<b>Section Artisanale Rurale /Section Ménagère Tinto</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 19 36	<b>Section Artisanale Rurale/section Ménagère d'Ekombé Ilongo</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 19 38	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère d' Ekona</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 19 40	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Nguti</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 19 401	<b>section artisanale et rurale de akwa-bakassi</b>	<b>34 500</b>	<b>19 500</b>
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	4 500	4 500
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	30 000	15 000
Article 53 19 46	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère d' Upper Bayang</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 53 19 47	<b>Section Artisanale Rurale/Section Ménagère de Big Tutu</b>	<b>32 000</b>	<b>12 000</b>
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	30 000	10 000
2270	Achats de matériels pédagogiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
Article 54 11 01	<b>Centre Formation Professionnelle des Employés de Bureau de Yaoundé</b>	<b>5 100</b>	<b>5 100</b>
Paragraphe 2270	Achats de matériels pédagogiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6116	Achats de médicaments et de fournitures médicales(formations sanitaires uniquement)	500	500
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 100	1 100
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2013

**CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	54 14 01	<b>Centre de Formation Professionnelle Rapide des Employés de Bureau de Douala Bassa</b>	<b>5 100</b>	<b>5 100</b>
Paragraphe	2270	Achats de matériels pédagogiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6116	Achats de médicaments et de fournitures médicales(formations sanitaires uniquement)	500	500
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 100	1 100
	6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article	54 14 02	<b>Centre de Formation Professionnelle Rapide des Employés de Bureau et des Métiers Industriels de Douala Bassa</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe	2270	Achats de matériels pédagogiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6116	Achats de médicaments et de fournitures médicales(formations sanitaires uniquement)	500	500
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	2 000	2 000
	6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article	54 15 01	<b>Centre de Formation Professionnelle Rapide des Métiers Industriels à Pitoa</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe	2270	Achats de matériels pédagogiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6116	Achats de médicaments et de fournitures médicales(formations sanitaires uniquement)	500	500
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	2 000	2 000
	6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article	54 15 02	<b>Centre de Formation Professionnelle Rapide des Employés de Bureau à Garoua</b>	<b>5 100</b>	<b>5 100</b>
Paragraphe	2270	Achats de matériels pédagogiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6116	Achats de médicaments et de fournitures médicales(formations sanitaires uniquement)	500	500
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 100	1 100
	6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article	54 19 01	<b>Centre de Formation Professionnelle Rapide des Employés de Bureau de Buea</b>	<b>5 100</b>	<b>5 100</b>
Paragraphe	2270	Achats de matériels pédagogiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6116	Achats de médicaments et de fournitures médicales(formations sanitaires uniquement)	500	500
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 100	1 100
	6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article	67 00 00	<b>DEPENSES C2D</b>	<b>1 463 000</b>	<b>1 463 000</b>
Paragraphe	2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	741 000	741 000
	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	707 000	707 000
	6628	Autres transferts courants aux autres unités administratives	15 000	15 000
Action	02	<b>DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>
Article	34 00 10	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>
Paragraphe	6157	Locations des salles de congrès, de conférences, de séminaires ou de spectacle	4 000	4 000

**PROJET****BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2013

**CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE****DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
Action 03	<b>AMÉLIORATION DE L'OFFRE QUANTITATIVE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR UNE MEILLEURE REGULATION DES FLUX</b>	<b>518 500</b>	<b>518 500</b>
Article 33 00 01	<b>Direction de la Formation et de l'Orientation Professionnelle</b>	<b>500 000</b>	<b>500 000</b>
Paragraphe 6901	Provisions de fonctionnement	500 000	500 000
Article 33 00 04	<b>Direction de la Formation et de l'Orientation Professionnelle</b>	<b>18 500</b>	<b>18 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6269	Primes spécifiques	6 000	6 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

### CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 454	<b>RENFORCEMENT DE L'EFFICACITE DES MOYENS D'ACTIONS DU MINEFOP</b>	<b>7 853 900</b>	<b>7 690 900</b>
Action 01	<b>PROGRAMMATION, PLANIFICATION, BUDGETISATION ET SUIVI EVALUATION</b>	<b>95 000</b>	<b>95 000</b>
Article 34 00 10	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>78 000</b>	<b>78 000</b>
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	25 000	25 000
2027	Enquêtes statistiques	5 000	5 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	20 000	20 000
6269	Primes spécifiques	14 000	14 000
6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	5 000	5 000
Article 35 00 37	<b>comité de suivi de l'exécution des investissements</b>	<b>17 000</b>	<b>17 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
6269	Primes spécifiques	8 000	8 000
Action 02	<b>GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES</b>	<b>2 484 800</b>	<b>2 321 800</b>
Article 32 00 14	<b>Cellule Informatique</b>	<b>7 000</b>	<b>7 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6263	Indemnités spécifiques	3 000	3 000
Article 32 00 16	<b>Cellule de Communication</b>	<b>18 500</b>	<b>18 500</b>
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	10 000	10 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6263	Indemnités spécifiques	3 000	3 000
Article 34 00 10	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>1 634 700</b>	<b>1 614 700</b>
Paragraphe 2011	Achats de brevets, licences ou marques	5 000	5 000
2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	60 000	40 000
2260	Achats de matériels de bureau	10 000	10 000
2261	Achats de mobilier de bureau	10 000	10 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	61 800	61 800
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	150 000	150 000
2281	Achats de véhicules à 2 roues (motos, mobylettes, bicyclettes, etc.)	3 000	3 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	5 000	5 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	14 600	14 600
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	8 000	8 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

### CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6133	Frais de relève	13 000	13 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	10 000	10 000
6162	Entretien des ascenseurs	1 000	1 000
6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	4 000	4 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	4 000	4 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	7 000	7 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	27 000	27 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	3 000	3 000
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	12 000	12 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	3 000	3 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	105 000	105 000
6240	Personnel à solde globale	1 047 000	1 047 000
6263	Indemnités spécifiques	27 300	27 300
6265	Indemnités de billetterie	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	6 500	6 500
6269	Primes spécifiques	23 500	23 500
6534	Subvention en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
6169	Sécurité et incendie	1 000	1 000
Article 34 00 11	<b>Comité de Suivi, Contrôle et Maintenance des travaux des Espaces Commun MINEFOP-MINJEUN</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	4 000	4 000
Article 35 00 38	<b>Comité de Suivi des Technologies de l'Information et de la Communication</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
Article 35 00 90	<b>comité de lutte contre les pandémies (paludisme, VIH/SIDA)</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	4 000	4 000
Article 35 00 94	<b>commission d'assainissement du fichier soldes personnels de l'Etat</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	5 000	5 000
Article 44 10 100	<b>Délégation REGIONALE de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de l' Adamaoua à Ngaoundéré</b>	<b>39 000</b>	<b>39 000</b>
Paragraphe 6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	30 000	30 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

### CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 000	2 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 000	1 000
Article 44 11 110	<b>Délégation REGIONALE de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Centre</b>	<b>9 000</b>	<b>9 000</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 000	2 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 000	1 000
Article 44 12 120	<b>Délégation REGIONALE de l'Emploi &amp; de la Formation Professionnelle de l'Est à Bertoua</b>	<b>9 000</b>	<b>9 000</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 000	2 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 000	1 000
Article 44 13 130	<b>Délégation REGIONALE de l'Emploi &amp; de la Formation Professionnelle de l' Extrême- Nord à Maroua</b>	<b>34 000</b>	<b>24 000</b>
Paragraphe 2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	25 000	15 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 000	2 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 000	1 000
Article 44 14 140	<b>Délégation REGIONALE de l'Emploi &amp; de la Formation Professionnelle du Littoral à Douala</b>	<b>89 000</b>	<b>34 000</b>
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	80 000	25 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

### CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 000	2 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 000	1 000
Article 44 15 150	<b>Délégation REGIONALE de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Nord à Garoua</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	3 500	3 500
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 000	2 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	500	500
Article 44 16 160	<b>Délégation REGIONALE de l'Emploi &amp; de la Formation Professionnelle du Nord Ouest à Bamenda</b>	<b>9 000</b>	<b>9 000</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 000	2 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 000	1 000
Article 44 17 170	<b>Délégation REGIONALE de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de l'Ouest à Bafoussam</b>	<b>9 000</b>	<b>9 000</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 000	2 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 000	1 000
Article 44 18 180	<b>Délégation REGIONALE de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Sud à Ebolowa</b>	<b>39 000</b>	<b>39 000</b>
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	30 000	30 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 000	2 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

### CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 000	1 000
Article 44 19 190	<b>Délégation REGIONALE de l'Emploi et de la formation professionnelle du Sud Ouest à Buea</b>	<b>89 000</b>	<b>51 000</b>
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	80 000	42 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 000	2 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 000	1 000
Article 45 10 05	<b>Délégation Départementale de Emploi et de la Formation Professionnelle du Djerem à Tibati</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 10 10	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du faro et déo à tignère</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 10 15	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du mayo banyo à banyo</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 10 20	<b>Délégation Départementale de l' Emploi et de la Formation Professionnelle du Mbere à Meiganga</b>	<b>18 900</b>	<b>18 900</b>
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	14 400	14 400

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

### CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 10 25	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle de la vina à ngaoundéré</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 11 05	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Haute Sanaga à Nanga-Eboko</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 11 10	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Lékié à Monatélé</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 11 15	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Mbam et Inougou à Bafia</b>	<b>29 500</b>	<b>14 500</b>
Paragraphe 2201	Dépenses pour acquisitions de biens et services pour la viabilisation des terrains	25 000	10 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 11 25	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Mefou et Afamba à Mfou</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2013

**CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	45 11 30	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle de la mefou et akono à ngoumou</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article	45 11 35	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du mfoundi à yaoundé</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article	45 11 40	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Nyong et Kelle à Eseka</b>	<b>24 500</b>	<b>24 500</b>
Paragraphe	2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	20 000	20 000
	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article	45 11 45	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Nyong et Mfoumou à Akonolinga</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article	45 11 50	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Nyong et So'o à Mbalmayo</b>	<b>6 500</b>	<b>6 500</b>
Paragraphe	2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article	45 11 51	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et Formation Professionnelle du Mbam et Kim à Ntui</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

### CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 12 05	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Boumba et Ngoko à Yokadouma</b>	<b>54 500</b>	<b>29 500</b>
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	50 000	25 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 12 10	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Haut Nyong à Abong Mbang</b>	<b>6 500</b>	<b>6 500</b>
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 12 15	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle à Batouri</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 12 20	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du lom et djerem à bertoua</b>	<b>6 500</b>	<b>6 500</b>
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 13 05	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du diamare à maroua</b>	<b>7 500</b>	<b>7 500</b>
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	3 000	3 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2013

**CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE		AE	CP
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers		500	500
Article 45 13 10	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Logone et Chari à Kousséri</b>		<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques		1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies		1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers		500	500
Article 45 13 15	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Mayo Danay à Yagoua</b>		<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques		1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies		1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers		500	500
Article 45 13 20	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Mayo Kany à Kaele</b>		<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques		1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies		1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers		500	500
Article 45 13 25	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du mayo sava à mora</b>		<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques		1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies		1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers		500	500
Article 45 13 30	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Promotionnelle de Mayo Tsanaga à Mokolo</b>		<b>6 500</b>	<b>6 500</b>
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau		2 000	2 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques		1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies		1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers		500	500
Article 45 14 05	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Mounjo à Nkongssamba</b>		<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques		1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		1 000	1 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

### CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 14 10	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Nkam à Yabassi</b>	<b>28 200</b>	<b>28 200</b>
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	20 000	20 000
2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	3 700	3 700
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 14 15	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Sanaga Maritime à Edéa</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 14 20	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du wouri à douala</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 15 05	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle de la benoué à garoua</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 15 100	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du faro à poli</b>	<b>5 500</b>	<b>5 500</b>
Paragraphe 2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	1 000	1 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 15 15	<b>Délégation Départementale de l'Emploi de la Formation Professionnelle du Mayo Louti à Guider</b>	<b>24 500</b>	<b>24 500</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

### CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	20 000	20 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 15 20	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du mayo rey à tcholliré</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 16 10	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Bui à Kumbo</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 16 15	<b>Délégation Départementale l' Emploi et de la Formation Professionnelle du Donga Mantung à Nkambe (123)</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 16 20	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Menchum à Wum</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 16 25	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle de la mezam à Bamenda</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

### CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 16 30	<b>Délégation Départementale de l' Emploi et de la Formation Professionnelle de Momo</b>	<b>24 500</b>	<b>24 500</b>
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	20 000	20 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 16 35	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du ngoketunjia à ndop</b>	<b>8 500</b>	<b>8 500</b>
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 000	4 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 16 40	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Boyo</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 17 05	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Bamboutos à Mbouda</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 17 10	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Haut Nkam à Bafang</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 17 15	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle des hauts plateaux à baham</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

### CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 17 20	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du koung khi à bandjoun</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 17 25	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Menoua à Dschang</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 17 30	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle de la mifi à bafoussam</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 17 35	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Ndé à Bangangté</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 17 40	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Noun à Fouban</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 18 05	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Dja et Lobo à Sangmelima</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

### CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 18 10	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle de la mvila à ebolowa</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 18 15	<b>Délégation Départementale de l'emploi et de la Formation Professionnelle de l'Océan à Kribi</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 18 20	<b>Délégation départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle d'Ambam</b>	<b>6 500</b>	<b>6 500</b>
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 19 05	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Fako à Limbe</b>	<b>8 500</b>	<b>8 500</b>
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 000	4 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 19 100	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du koupe manengouba à bangem</b>	<b>6 500</b>	<b>6 500</b>
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 19 15	<b>délégation départementale de l'emploi et de la formation professionnelle du lebialem à fontem</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2013

**CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article	45 19 20	<b>Délégation Départementale de l'Emploi &amp; de la Formation Professionnelle de la Manyu à Manfé</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article	45 19 25	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Mémé à Kumba</b>	<b>6 500</b>	<b>6 500</b>
Paragraphe	2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article	45 19 30	<b>Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Ndian à Mudemba</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article	62 00 10	<b>OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE</b>	<b>6 500</b>	<b>6 500</b>
Paragraphe	6263	Indemnités spécifiques	6 500	6 500
Action	03	<b>AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE</b>	<b>4 588 500</b>	<b>4 588 500</b>
Article	23 00 20	<b>Inspection Générale des Formations</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6269	Primes spécifiques	8 000	8 000
Article	23 00 30	<b>Inspection Générale des Services</b>	<b>21 000</b>	<b>21 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

### CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
6269	Primes spécifiques	5 000	5 000
Article 32 00 13	<b>Cellule de Traduction</b>	<b>6 500</b>	<b>6 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
Article 32 00 15	<b>Sous Direction du Courrier, de l'Accueil et de liaison</b>	<b>14 000</b>	<b>14 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	5 000	5 000
Article 32 00 17	<b>Direction des Affaires Juridiques</b>	<b>12 000</b>	<b>12 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	4 000	4 000
Article 32 00 19	<b>Service de la Documentation et des Archives</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 34 00 10	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article 35 00 70	<b>Cellule de Lutte contre la corruption</b>	<b>14 000</b>	<b>14 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	5 000	5 000
6269	Primes spécifiques	6 000	6 000
Article 98 00 00	<b>FINEX</b>	<b>4 500 000</b>	<b>4 500 000</b>
Paragraphe 2799	Immobilisations non définies à Répartir	4 500 000	4 500 000
Action 04	<b>APPUI À LA MISE EN OEUVRE ET SUIVI ÉVALUATION DES PROGRAMMES OPÉRATIONNELS</b>	<b>685 600</b>	<b>685 600</b>
Article 22 00 20	<b>Cabinet du ministre</b>	<b>163 000</b>	<b>163 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

### CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	25 000	25 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	30 000	30 000
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
6174	Frais de réception	4 000	4 000
6261	Heures supplémentaires	12 000	12 000
6269	Primes spécifiques	8 000	8 000
Article 24 00 20	<b>Conseiller Technique N°1</b>	<b>7 250</b>	<b>7 250</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 250	1 250
6269	Primes spécifiques	1 500	1 500
Article 24 00 30	<b>Conseiller Technique N°2</b>	<b>7 350</b>	<b>7 350</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 250	1 250
6269	Primes spécifiques	1 600	1 600
Article 32 00 10	<b>Secrétariat Général</b>	<b>28 500</b>	<b>28 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
6269	Primes spécifiques	8 000	8 000
Article 32 00 11	<b>Cellule de Suivi</b>	<b>7 500</b>	<b>7 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	3 000	3 000
Article 34 00 10	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>418 000</b>	<b>418 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2013

**CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6141	Abonnements et consommations d'eau	107 000	107 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	54 000	54 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	7 000	7 000
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	205 000	205 000
6263	Indemnités spécifiques	35 000	35 000
Article 35 00 34	<b>Cellule de Bonne Gouvernance</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	3 500	3 500
Article 35 00 40	<b>Commission préparation du budget</b>	<b>35 000</b>	<b>35 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	30 000	30 000
Article 35 00 92	<b>comité de suivi de l'approche genre</b>	<b>13 000</b>	<b>13 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	5 000	5 000
6269	Primes spécifiques	5 000	5 000
<b>TOTAL GENERAL DU CHAPITRE</b>		<b>13 736 000</b>	<b>13 236 000</b>